

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau de l'action éducative et vie scolaire 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955

Note de service

DGER/SDPFE/2021-137

24/02/2021

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion: Tout public

Cette instruction abroge:

DGER/SDPFE/2020-135 du 25/02/2020 : résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes: 0

Objet : résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Services régionaux de la formation et du développement Services de la formation et du développement Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelles Agricoles

Résumé:

Textes de référence: DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 02/10/2013

Au terme de la procédure prévue par la circulaire **DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 2 octobre 2013**, Thomas RIPERT et Griselda MARGINIER ont été élus délégués titulaire et suppléant des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) lors de la réunion annuelle du Conseil National des Délégués des Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) le 27 janvier 2021.

Conformément à la circulaire précitée, prévoyant le renouvellement des délégués siégeant au CNEA par moitié chaque année, sont ainsi élus au CNEA pour 2 années :

Titulaire

Thomas RIPERT

LPA de Nîmes Rodilhan - Occitanie

Suppléante

Griselda MARGINIER

LEGTA d'Auch - Occitanie

Ils rejoignent les deux autres représentantes élues au CNEA en 2020 :

Titulaire

Betty LABEAU

LEGTA de Laval - Pays de la Loire

Suppléante

Marion VIGNEAUD

LEGTA de Saintes - Nouvelle-Aquitaine

Pour le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation Et par délégation,

La Directrice Générale de L'Enseignement et de la Recherche